



ADESO/RDC

*ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
SOCIAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO*

ADESO /RDC

F92/30515

Numéro Impôt : A1811309N

Bureau: 131, avenue Kabinda, Quartier Djalo, Commune de Kinshasa

Tél: 09 98 24 60 79 - 089 89 87 597

Messagerie : Sylvainmut@gmail.com – sylvainmutuenza@yahoo.com
adesordcongo@gmail.com



PROJET

« AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES FAMILLES DE
BANDUNDU VILLE EN RENFORÇANT LEURS MOYENS
D'EXISTENCE, NUTRITION ET EMPOWERMENT DES
FEMMES DE LA LOCALITE »

Rapport de l'étude post-projet

Personne de contact :

Sylvain NTUMBA MUTUNZENZABU : Chef de mission

sylvainmut@gmail.com – adesordcongo@gmail.com

0998246079 – 0898987597

Octobre 2020

Table des matières

0. LETTRE DE TRANSMISSION	4
RESUME ADMINISTRATIF	5
1. CONTEXTE, MISSION, PORTEE, OBJECTIFS ET RESULTATS	7
1.1. <i>Contexte et justification de la mission</i>	7
1.2. <i>Mandat du consultant</i>	7
1.3. <i>Objectifs et résultats attendus</i>	7
1.3.1. <i>Objectif général</i>	7
1.3.2. <i>Objectifs spécifiques</i>	7
1.3.3. <i>Résultats attendus</i>	8
3. METHODOLOGIE DU TRAVAIL	9
1.4. <i>Méthodologie du travail</i>	9
1.4.1. <i>Phase 1 : Préparation de l'étude</i>	9
1.4.2. <i>Phase 2 : Collecte de données de l'étude sur terrain</i>	9
1.4.3. <i>Phase 3 : Traitement de données et production de rapports</i>	10
1.5. <i>Equipe d'intervention</i>	10
1.6. <i>Cibles touchés lors de l'enquête</i>	10
2. DESCRIPTION ET PRESENTATION DU PROJET	11
2.1. <i>Justification du projet</i>	11
2.2. <i>Localisation du projet</i>	11
3. EVALUATION GLOBALE	12
3.1. Impact du projet sur les coopératives	12
3.1.1. <i>De la gouvernance</i>	12
3.1.2. <i>Des services rendus aux membres</i>	15
3.2. Impact du projet sur les ménages agricoles	19
3.2.1. <i>Description sociodémographique des ménages</i>	19
3.2.2. <i>Situation socio-économique</i>	21
3.3. Suivi de la matrice du projet	28
4. Leçons tirées et recommandations	32
4.1. A la Croix Rouge de la RDC	32
4.2. Aux coopératives	32
4.3. Aux ménages	32

4.4. Aux Autorités	32
Tableau 1: L'échantillon des coopérateurs touchés	13
Tableau 2: Connaissance des textes et élection des dirigeants	14
Tableau 3: Situation des femmes dans les organes de KITEL	14
Tableau 4: Tenue régulière des réunions statutaires	14
Tableau 5: Connaissance et satisfaction des coopérateurs sur l'organisation financière des coopératives.....	15
Tableau 6: Accès à la terre par les coopérateurs	16
Tableau 7: Application des nouvelles techniques productives	17
Tableau 8: Accès aux intrants via les coopératives	18
Tableau 9: Accès au marché via les coopératives.....	19
Tableau 10: Caractéristiques sociodémographique	20
Tableau 11: Transformation des produits agricoles par les ménages	24
Tableau 12: Connaissance des VBG par les ménages	25
Tableau 13: Connaissance de l'ANJE.....	25
Tableau 14: Connaissance des maladies hydriques.....	26
Tableau 15: Travaux d'assainissement communautaire.....	26
Tableau 16: Connaissance des méthodes antiérosives	27
Figure 1: Niveau d'instruction des ménages	20
Figure 2: Champ des ménages	21
Figure 3: Spéculation des ménages	22
Figure 4: Adoption des nouvelles spéculations	23

0. LETTRE DE TRANSMISSION

Objet : *Lettre de transmission*

Référence : ADESO/DCC/SN/2020-03

A : Dr. Jacques KATSHITSHI
Secrétaire Général de la CR de la RDC
Mr. Arnau SELGA
Délégué de la CR Espagnole en RDC
Tous à Kinshasa

Objet : Lettre de transmission

Référence : ADESO/DCC/SN/2020-00

Messieurs,

Par la présente, nous vous remercions premièrement pour avoir retenue notre organisation pour l'étude post-projet du projet : « **AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES FAMILLES DE BANDUNDU VILLE EN RENFORÇANT LEURS MOYENS D'EXISTENCE, NUTRITION ET EMPOWERMENT DES FEMMES DE LA LOCALITE** »

En foi de quoi, nous vous transmettons le rapport post-projet de l'étude.

Nous vous prions de croire, Messieurs, en notre franche collaboration.

Fait à Kinshasa, le 09 novembre 2020

Sylvain NTUMBA MUTUENZENZABU



RESUME ADMINISTRATIF

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des femmes vulnérables de la province du Kwilu, la Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo, appuyée par la Croix-Rouge Espagnole, a initié le présent projet portant sur « l'amélioration de la résilience des ménages de Bandundu ville en renforçant leurs moyens d'existence, nutrition et empowerment des femmes de la localité » précisément dans les communes de BASOKO, DISASI et MAYOYO.

Pour atteindre cet objectif le projet a appuyé la structuration des bénéficiaires en coopératives de commercialisation pour toucher les ménages vulnérables dirigés par les femmes en particulier. A cet effet, deux coopératives ont vu le jour grâce à l'action du projet. Il s'agit entre autre de la coopérative commerciale Femme Débout en sigle « FEDEB », comptant 191 membres exclusivement de sexe féminin dont 76 jeunes en provenance de douze associations, ainsi que la coopérative commerciale Kwilu Telema en sigle « KWITEL », composée de 125 membres à son actif dont 87 femmes, 25 hommes et 13 jeunes garçons provenant de sept associations.

Toutes ces coopératives ont les autorisations de fonctionnement des autorités provinciales et disposent des certificats d'enregistrement auprès des services techniques de l'Etat notamment à l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage (IPAPEL) et à l'Inspection Provinciale de Développement Rural (IPDR).

Au niveau de la gouvernance, les membres coopérateurs sont satisfaits de la transparence qui se vit au sein des coopératives. En effet, à l'unanimité les membres sont informés de la situation financière et les réunions statutaires des organes se tiennent sans problème. Par ailleurs, les coopératives développent des services en faveur des membres. Il s'agit premièrement des appuis sur le plan technique à travers un kit constitué des nouveaux itinéraires techniques ainsi que l'accès aux semences et aux intrants agricoles. A côté de ces appuis, le projet à travers les coopératives a introduit des nouvelles spéculations plus nutritives. Les coopérateurs à 100% sont satisfaits de ces appuis du projet. Cependant, les ménages sont confrontés à un sérieux problème d'accès à la terre car 18% seulement des membres de la FEDEB sont propriétaires des terres contre 21% chez KITEL. Le projet a essayé de résoudre ce problème en dotant les coopératives des terres grâce à ses bonnes relations avec les autorités politiques. Mais la situation demeure tout de même préoccupante. En sus, les ménages agricoles intériorisent lentement toutes ces techniques qu'ils ont reçues grâce au projet à travers leurs coopératives même s'il y a une nette démarcation entre les ménages accompagnés et non accompagnés. Dans l'ensemble moins de 30% des ménages s'appliquent à utiliser les nouvelles techniques apprises. *Ceci appelle donc la poursuite de sensibilisation, de suivi des champs des ménages et d'accompagnement des ménages* par les coopératives. Par rapport à l'accès aux semences et outillages, les ménages agricoles semblent avoir développé une dépendance vis-à-vis du projet surtout pour les semences améliorées. Cela peut être une faiblesse comme le projet n'a pas réussi à mettre en place la filière semencière.

Le deuxième service offert par les coopératives aux membres est sur le plan de la commercialisation organisé autour des actions de visibilité des produits des ménages à travers les radios communautaires ainsi la mise en marché de la production agricole. Les ménages sont totalement satisfaits de ces actions.

Le projet à travers les coopératives ont également permis aux ménages d'avoir suffisamment d'information sur les questions transversales comme la violence basée sur le genre (VBG), l'alimentation des nourrissons et du jeune enfant (ANJE) ainsi que sur l'assainissement des milieux.

En termes d'acquis, le projet a permis aux ménages vulnérables de s'organiser en coopératives légalement connues, de bénéficier des formations diverses (sur les techniques culturales, la gouvernance des associations, la transformation des produits agricoles, la nutrition, l'assainissement,..) ; d'améliorer la nutrition en introduisant des spéculations à haute valeur nutritive, d'accéder sans difficulté aux intrants agricoles (semences et outillages), d'accéder aux marchés et enfin d'améliorer leurs environnements. Le projet a atteint toutes ces cibles et a rencontré la satisfaction des bénéficiaires, des autorités et de toute la communauté.

C'est ainsi que dans le souci de garantir la durabilité du projet il impérieux que les coopératives continuent d'accompagner les ménages tout en veillant à sa gouvernance. Les autorités publiques à travers leurs services techniques devront également poursuivre l'encadrement de ces ménages à travers leurs coopératives. Et pour les projets futurs, la Croix Rouge devra mieux intégrer la question de la filière semencière lorsqu'il s'agit des projets agricoles.

1. CONTEXTE, MISSION, PORTEE, OBJECTIFS ET RESULTATS

1.1. Contexte et justification de la mission

La Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo a initié le projet « Amélioration de la résilience des ménages de Bandundu–ville en renforçant leurs Moyens d'existence, nutrition et l'empowerment des femmes de la ville de Bandundu » financé par l'Agence Vasque de Coopération au Développement. Appuyée par la Croix-Rouge Espagnole, ce projet cherche à renforcer les capacités structurelles et économiques des femmes vulnérables dans les trois communes de la ville de Bandundu afin d'améliorer leurs conditions d'accessibilité aux marchés ainsi que d'augmenter leur revenu et leur résilience face à l'insécurité alimentaire et ses conséquences à Bandundu ville.

Les interventions du projet sont résumées dans les axes stratégiques ci-après :

1. Gestion autonome et bonne gouvernance des coopératives ;
2. Augmentation des recettes des coopératives (renforcement des moyens de subsistance) ;
3. Diversification de l'alimentation familiale ;
4. Autonomisation des femmes.

Ces axes stratégiques passent essentiellement par la production agricole, la promotion de l'élevage familial et communautaire, les cultures vivrières, le renforcement organisationnel, l'amélioration des structures de concertation basées sur les Conseils Consultatifs provinciaux et locaux, l'appui au dispositif de vulgarisation et son lien avec la recherche agricole appliquée qui vise une meilleure gestion intégrée de la fertilité des sols, l'amélioration et la diversification des ressources génétiques, la valorisation des produits agricoles par leur stockage, transformation et commercialisation.

1.2. Mandat du consultant

Le mandat du Consultant s'articule sur les points ci-après :

1. Préparer la grille d'évaluation à Kinshasa et à l'intérieur du pays (sur terrain) ;
2. Préparer un plan (chronogramme) détaillé de l'évaluation ;
3. Proposer une méthode de réalisation de l'évaluation ;
4. Fournir le rapport final en français et en version électronique.

1.3. Objectifs et résultats attendus

1.3.1. Objectif général

Evaluer les effets et l'impact de ce projet « Amélioration de la résilience des ménages de Bandundu–ville en renforçant leurs moyens d'existence, nutrition et l'empowerment des femmes de la ville de Bandundu » auprès des bénéficiaires directs dans les trois communes de la ville de Bandundu.

1.3.2. Objectifs spécifiques

1. Analyser la gestion et la mise en œuvre de programme de la Croix–Rouge de la République du Congo en partenariat avec la Croix–Rouge d'Espagne ;
2. Analyser les acquis de programme et les effets d'entraînement au niveau des bénéficiaires dans les trois communes de la ville de Bandundu ;
3. Evaluer la pertinence et les acquis du projet auprès des bénéficiaires directs et indirects ;

4. Proposer un plan de renforcement de capacité des bénéficiaires à moyen et long termes.

1.3.3. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

1. Les programmes de la Croix–Rouge de la République Démocratique du Congo en partenariat avec la Croix–Rouge de l'Espagne sont efficaces, pertinents et contribuent à la réduction de la pauvreté ;
2. La gestion et la mise en œuvre des programmes sont assurées correctement.

3. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

1.4. Méthodologie du travail

La bonne exécution de notre mission exige l'organisation de l'action en trois grandes phases qui sont elles-mêmes subdivisées en tâches. Il s'agit de la phase préparatoire de l'évaluation fin projet, la phase de l'étude sur terrain et la phase de production des rapports et dissémination des résultats.

1.4.1. Phase 1 : Préparation de l'étude

Durant cette phase, ADESO-RDC a organisé une réunion de briefing avec le commanditaire afin de fixer les idées sur la compréhension des TDR, d'harmoniser la méthodologie et le chronogramme de l'étude. En même temps, le consultant avait cherché, auprès de la Croix-Rouge, la documentation disponible relative au projet et à l'étude à mener pour exploitation comme l'étude pré-projet, les rapports d'activité et le rapport final. Ces documents ont orientés le consultant pour dégager l'échantillon à toucher ainsi que les centres d'intérêts du projet pour élaborer le questionnaire.

A cet effet, l'échantillon tiré reprenait les ménages touchés par le projet de l'enquête base et les activités d'une part et d'autre part, un groupe témoins des ménages non touchés par le projet. Par ailleurs, dans le but d'identifier au mieux l'impact du projet, ADESO-RDC avait estimé nécessaire de toucher certains partenaires étatiques dans la ville de Bandundu, les représentants de conseil d'administration de deux coopératives et quelques bénéficiaires de la ville.

Le Consultant avait élaboré un questionnaire et proposé au bureau de la coordination pour le partage mutuel et éventuellement des amendements pour validation. Après harmonisation de questionnaire avec le bureau de coordination de projet, nous avons adopté la configuration finale de questionnaire dont les points nécessaires sont contenus dans la matrice du projet.

En dernier lieu, le Consultant avait élaboré un calendrier de déploiement sur terrain sans oublier les formalités administratives à accomplir avant de lancer l'étude sur terrain. Un pré-recrutement des enquêteurs locaux sera organisé en collaboration avec le bureau de coordination de projet.

Les livrables de la phase étaient :

1. Document du projet (l'étude pré-projet, les rapports d'activité et le rapport final, ...);
2. Questionnaire élaboré et validé par le commanditaire, bureau de la Coordination la Croix-Rouge ;
3. Calendrier de déploiement sur terrain élaboré et validé par le partenaire.

1.4.2. Phase 2 : Collecte de données de l'étude sur terrain

Les experts déployés sur terrain ont supervisé le pré-test des questionnaires élaborés, recrutés et formés les enquêteurs locaux pour le terrain. L'enquête proprement dite avait été réalisé auprès de différents acteurs cibles (ménages, ménages-témoins, services étatiques, responsables de deux coopératives, ...).

Six enquêteurs, deux par commune, pour trois jours sur terrain, ont eu à rencontrer les ménages touchés et les ménages témoins, l'équipe ADESO-RDC s'est entretenue avec les membres de coopératives (FEDEB et KITEL) et de partenaires étatiques (Bourgmestre de la Commune de Mayoyo ,

Inspecteur provincial du Genre, Famille et Enfant, Inspecteur provincial du Développement Rural, Inspecteur provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage, ...)

1.4.3. Phase 3 : Traitement de données et production de rapports

Dans cette phase, les experts ont procédé à la création du masque de saisie, à l'encodage et à la saisie de données puis à leurs analyses et interprétations.

Les feedbacks et commentaires du commanditaire de l'étude seront intégrés dans le rapport provisoire afin d'avoir la version définitive du rapport.

Les livrables à fournir :

1. Livrables de la phase ;
2. Rapport provisoire ;
3. Rapport final de l'étude.

1.5. Equipe d'intervention

Pour exécuter cette mission, ADESO-RDC mettra en place une équipe constituée de :

1. **Chef de mission** : a pour mandat d'organiser l'équipe, de conduire l'analyse des données ; l'interprétation et la production des rapports ;
2. **Expert socio-économiste de la santé** : a comme mission de préparer le recrutement des enquêteurs, de monter le module de formation et de faire le suivi de proximité des enquêteurs. Il participera à l'élaboration du questionnaire, à la conception du masque de saisie et participera à la rédaction du rapport final ;
3. **Superviseur-Statisticien** : participe au montage du masque de saisie, à la formation et à la supervision des enquêteurs sur terrain. Il fait aussi la compilation, l'analyse et l'interprétation des données. Il participe à l'élaboration du rapport. Comme superviseur, il a également la mission de toucher les bénéficiaires indirects, les volontaires de la Croix – Rouge RDC qui accompagnent ces bénéficiaires et les autorités politiques administratives, les membres de l'administration et les deux coopératives. Il assure le relai entre ADESO-RDC et l'équipe du projet de la Croix-Rouge sur terrain ;
4. Enquêteur locaux (6).

1.6. Cibles touchés lors de l'enquête

CATEGORIE	HOMME	FEMME	JEUNES	TOTAL
Ménages touchés par le projet	15	120	38	173
Ménages témoins	12	6	10	28
Coopératives	15	120	38	173
Acteurs étatiques	5	0	0	5

2. DESCRIPTION ET PRESENTATION DU PROJET

2.1. Justification du projet

L'étude fin projet est capitale dans la mesure où elle permet au projet « **Amélioration de la résilience des ménages de Bandundu-ville en renforçant leurs moyens d'existence, nutrition et l'empowerment des femmes de la ville de Bandundu** » de collecter les données quantitatives et qualitatives sur les bénéficiaires directs après l'exécution du projet sur terrain afin d'évaluer les effets du projet à court et moyen terme ainsi que l'impact de ces activités menées au profit de bénéficiaires vulnérables ciblés par ce projet.

Les résultats obtenus après la mise en œuvre de ce projet seront partagés avec les partenaires techniques et financiers pour mieux comprendre le contexte de l'intervention et en tirer le maximum de leçons afin d'améliorer les interventions similaires dans d'autres régions mais aussi évaluer l'efficacité et la pertinence de l'aide à apporter.

D'une manière simple, les données de cette étude fin projet guideront les programmes futurs pour les raisons suivantes :

- a. Une meilleure connaissance des conditions de vie des ménages dirigés par des femmes divorcées, femmes veuves et autres femmes vulnérables ;
- b. Amélioration des données de base existantes pour l'élaboration du plan stratégique des projets des moyens d'existence ;
- c. Compréhension partagée afin de plaider la cause des femmes vulnérables auprès des bailleurs qui accompagnent cette thématique en République Démocratique du Congo en général et dans la province de Kwilu en particulier.

2.2. Localisation du projet

L'évaluation sera réalisée en partie à Kinshasa (au bureau de coordination des activités) et sur terrain à Bandundu-ville où se déroulent les activités.

3. EVALUATION GLOBALE

Pour évaluer l'impact du projet, tout en restant dans la déclinaison de ses objectifs du développement ainsi que dans ses objectifs spécifiques, nous nous sommes reposés sur deux axes à savoir : l'impact sur les coopératives et sur les ménages. De manière transversale, nous joignons à l'examen de ces axes les commentaires des autorités politico-administratives touchées lors de l'enquête que notre équipe a menée sur terrain.

3.1. Impact du projet sur les coopératives

Dans le montage du projet et sa mise en œuvre, la coopérative a été retenue comme réceptacle à travers lequel les actions du projet passeraient afin de toucher ses bénéficiaires finaux. A cet effet, deux variables ont fait l'objet d'un examen minutieux. Il s'agit de la gouvernance et des services rendus aux ménages.

3.1.1. De la gouvernance

Plusieurs définitions de la gouvernance existent. Toutes convergent cependant vers l'idée selon laquelle la gouvernance est l'ensemble des processus, de pratiques, de politiques et de structures qui déterminent comment des décisions et des mesures sont prises au sein d'un groupe.

La gouvernance se construit autour d'un cadre légal et est matérialisée par l'existence des textes légaux qui attestent son existence légale constatée grâce à l'autorisation de fonctionnement. Il y a aussi les documents et outils de gestion qui organisent le fonctionnement des coopératives. Et enfin, il y a la présence des animateurs mis en place en respect des textes.

3.1.1.1. De l'existence légale

Le chemin emprunté par la Croix-Rouge de la RDC pour améliorer les conditions sanitaires et socio-économiques des ménages est de mettre en place deux coopératives agricoles dont les membres proviennent de 28 associations de base. Au terme du projet, le constat est le suivant :

- Il existe bel et bien deux coopératives qui ont été mises en place par le projet en 2016 avec des autorisations de fonctionnement du niveau provincial ;
- La première se nomme « **Coopérative Commerciale Femme débout** », en sigle « **FEDEB** » qui est une association **exclusivement féminine**. Elle est composée de 191 membres dont 76 jeunes provenant de 12 associations à la base. Comme documents légaux qui attestent son existence légale, il y a :
 - L'arrêté Provincial **n°20/012/C1B/PROGOU/WIA/KLU/2020 du 11 février 2020** accordant l'autorisation de fonctionnement provisoire à la Coopérative Commerciale Débout « FEDEB »;
 - Le certificat d'enregistrement du Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage **n°5010/0111/INSP.P/AGRI.PE.E/KLU/2019 du 18/11/2019** ;
 - L'attestation d'enregistrement **n°077/2019 de l'Inspection Provinciale du Développement Rural du 19/11/2019**
- La deuxième se nomme « **Coopérative Commerciale Kwilu Telema** », en sigle « **KITEL** », qui est une association mixte. Elle est composée de 125 membres dont 87 femmes, 25 hommes et 13 jeunes provenant de 7 associations à la base. Comme documents légaux qui attestent son existence légale, il y a :

- L'arrêté Provincial n°20/018/C1B/PROGOU/WIA/KLU/2020 du 11 février 2020 accordant l'autorisation de fonctionnement provisoire à la Coopérative Commerciale Kwilu Telema, « KITEL »;
- Le certificat d'enregistrement du Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage n°5010/0112/INSP.P/AGRI.PE.E/KLU/2019 du 18/11/2019 ;
- L'attestation d'enregistrement n°076/2019 de l'Inspection Provinciale du Développement Rural du 19/11/2019

L'existence des autorisations de fonctionnement même provisoires prouve à suffisance que ces coopératives ont des statuts et règlements intérieurs adoptés par tous les membres lors d'une assemblée générale constitutive conformément aux us associatifs avant qu'ils ne soient légalisés. C'est cela qui a facilité la reconnaissance par les autorités de la place.

En termes d'occupation spatiale, on retrouve les membres des coopératives dans les trois communes de la ville de Bandundu. Le tableau ci-dessous représente les coopérateurs touchés lors de l'enquête. Au total 173 rencontrés sur 316, soit 55% des membres des coopératives. L'échantillon a été donc raisonné et permet de bien couvrir les avis de tous.

Tableau 1: L'échantillon des coopérateurs touchés

Commune		Répartition des membres par coopératives		Total
		FEDEB	KITEL	
BASOKO	Effectif	46	12	58
	%	79.3%	20.7%	100.0%
DISASI	Effectif	53	7	60
	%	88.3%	11.7%	34.6%
MAYOYO	Effectif	36	19	55
	%	65.5%	34.5%	31.9%
Total	Effectif	135	38	173
	%	78.0%	22.0%	100.0%

3.1.1.2. Des organes et des animateurs des coopératives

En ce qui concerne les organes, l'architecture proposée par les statuts et confirmée lors de l'enquête révèle que les coopératives mises en place sont des « coopératives simplifiées » ayant les organes suivants : l'Assemblée Générale, le Conseil de Direction/d'Administration et le comité de contrôle. Il a été observé que la Coopérative Commerciale Kwilu Telema « KITEL » a mis en place d'autres commissions ad hoc comme la commission chargées des ventes, la commission de suivi-évaluation. L'existence de ces commissions ad hoc montre combien la coopérative prend à cœur les questions de la commercialisation, voie par excellence pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des membres. Par ailleurs les dirigeants de ces organes ont des mandats issus des élections.

Les rencontres avec les coopérateurs ont révélé que ces derniers ont une bonne connaissance des textes légaux qui organisent leurs associations et reconnaissent que tous les dirigeants ont été élus. Cette connaissance des textes par tous les membres prouverait que le processus de structuration et d'accompagnement de la CRRDC a été efficace et a conduit à l'appropriation des coopératives par les membres.

Tableau 2: Connaissance des textes et élection des dirigeants

Répartition des membres par coopératives				Total
		FEDEB	KITEL	
Disposition des textes légaux dans les coopératives				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%
Election des dirigeants				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%

Par ailleurs, la situation sexo-spécifique des dirigeants se présente comme suit dans la coopérative KITEL dans la mesure où la FEDEB est une coopérative exclusivement féminine :

Tableau 3: Situation des femmes dans les organes de KITEL

Variables	Total membre	Total Femmes	%
Conseil d'Administration/Comité de direction	18	14	77.77
Comité/commission de contrôle	6	4	66.67
Commission de vente			
Commission de suivi de production	10	7	70.00
Tenue de la caisse	2	2	100.00

En outre, il faut noter que les membres sont satisfaits de la tenue régulière des réunions statutaires. Tous sont unanimes que ces dernières se tiennent régulièrement afin de consolider l'esprit associatif et l'appartenance à la coopérative.

Tableau 4: Tenue régulière des réunions statutaires

Tenue régulière des réunions statutaires		Coopératives		Total
		FEDEB	KITEL	
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%

Ces réunions sont soutenues par des rencontres d'évaluations qui permettent aux dirigeants et aux coopérateurs de bien suivre l'évolution des activités. Chaque organisation a mis en place sa propre organisation. C'est ainsi qu'à KITEL les sessions d'auto-évaluation se tiennent une fois par semaine, et cela conformément aux orientations du projet. Cependant chez FEDEB, ces réunions d'auto-évaluation se tiennent une fois toutes les deux semaines.

3.1.1.3. De l'existence des documents et outils de gestion

Parmi les stratégies reconnues dans le management des coopératives pour créer la confiance et motiver l'engagement des coopérateurs, il y a la transparence qui consiste à informer les membres sur les opérations réalisées par la coopérative et des résultats financiers. A cet effet, toute coopérative met en place un système comptable qui lui permet d'enregistrer toutes les opérations soutenues par des pièces justificatives dans les registres appropriés.

Dans les deux coopératives touchées lors de l'enquête, il a été observé qu'il existe bel et bien une petite organisation comptable et financière qui consiste à enregistrer les opérations de mouvement de fonds dans un registre de caisse. Cette caisse est régulièrement contrôlée. Elle permet de produire régulièrement le rapport des dépenses et des recettes. En outre, toutes ces coopératives ont des comptes en banque avec double signature. Ceci renforce donc le contrôle interne et limite les risques de vol. En sus, au moment de l'enquête le solde en caisse de la KITEL était de moins de 1000 USD tandis que chez FEDEB, le solde se situait autour de 2000 USD.

Par ailleurs, toute cette organisation financière est connue de tous les membres des coopératives comme l'atteste le tableau suivant. Ceci confirme le processus satisfaisant de mise en œuvre de ces coopératives.

Tableau 5: Connaissance et satisfaction des coopérateurs sur l'organisation financière des coopératives

Variables		Coopératives		Total
		FEDEB	KITEL	
La tenue de la comptabilité au sein de la coopérative				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%
Disposition d'un livre de caisse au sein de la coopérative				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%
Votre coopérative a-t-elle un compte bancaire				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%
Lecture du rapport financier				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%
Existence d'un organe de contrôle				
Oui	Effectif	135	38	173
	%	100.0%	100.0%	100.0%

3.1.2. Des services rendus aux membres

Sous ce point, nous voulons démontrer comment les deux coopératives travaillent pour accorder une valeur économique aux produits des coopérateurs membres et contribuer à l'amélioration de leurs revenus.

3.1.2.1. Au niveau de la production agricole

La première chose à retenir est que les deux coopératives FEDEB et KITEL s'investissent dans la production et la transformation des produits agricoles. A cet effet, les spéculations de base sont le Manioc, le Soja et l'Arachide.

Comme services organisés en faveur des membres, les coopératives disposent d'un terrain communautaire qui sert à la fois comme espace d'apprentissage du genre champ-école et de production agricole communautaire. Les terrains communautaires des coopératives sont le fruit des actions de plaidoyer et lobbying des coopératives. En effet, en plus de terrain communautaire de POTO

POTO que le Gouvernement provincial a donné aux coopératives agricoles, la Division provinciale de l'Agriculture a disponibilisé en octobre 2018 un autre terrain toujours à POTO POTO pour les activités agricoles des coopératives. Notons que le Comité provincial de la Croix-Rouge RDC a aussi donné un terrain communautaire depuis le début du projet à BONSUMI pour les activités des coopératives. En septembre 2019, les deux coopératives agricoles ont bénéficié chacune d'un terrain de 1 Ha de la part du Ministre provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage de KWILU suite à la visite qu'il avait effectuée au parc ananas en juin 2019. L'Inspection provinciale du Ministère provincial de l'Agriculture Pêche et Elevage ont donné encore deux (2) hectares de terrain à FEDEB et KITEL pour les travaux de champs de cette saison agricole A 2020.

Malgré cette disponibilité des terres pour les coopératives, l'accès aux terres reste tout de même une préoccupation. En effet, il se dégage de l'enquête que 18% seulement des membres de la FEDEB sont propriétaires des terres contre 21% chez KITEL. Cette situation touche également les ménages non ciblés par le projet dont 22% seulement sont propriétaires de terres.

Le projet aurait bien fait de réfléchir avec les coopératives sur cette question qui impacte sur la durabilité du projet.

Tableau 6: Accès à la terre par les coopérateurs

		Répartition des membres par coopératives			Total
		FEDEB	KITEL	Non touché	
Je suis propriétaire d'un terrain	Effectif	24	8	6	38
	%	17.8%	21.1%	22.2%	19.0%
Je suis locataire	Effectif	111	30	21	162
	%	82.2%	78.9%	77.8%	81.0%
Total	Effectif	135	38	27	200
	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Sur le plan de renforcement technique, le projet a permis aux coopératives d'accompagner les membres coopérateurs dans l'introduction des nouvelles spéculations plus nutritives ainsi que la transformation des produits agricoles.

Le projet a introduit comme nouveaux itinéraires les techniques d'amélioration et d'oxygénation, l'utilisation des engrais organiques fruits du compost organique produit localement, la rotation des cultures avec des légumineuses, la plantation d'arbres,...

Tableau 7: Application des nouvelles techniques productives

		Répartition des membres par coopératives			Total	P-value
		FEDEB	KITEL	Non touché		
Avez-vous été renforcé en nouvelles techniques productives agricoles						
Oui	%	100.0%	97.4%	0.0%	87.7%	0.000
Non	%	0.0%	2.6%	100.0%	12.3%	
Technique utilisée le plus souvent						
Culture en ligne	Effectif	15	2	2	19	0.000
	%	11.1%	5.3%	7.1%	9.5%	
Culture associée et en ligne	Effectif	38	16	10	64	
	%	28.1%	42.1%	35.7%	31.8%	
Culture associée et Déforestation	Effectif	30	6	0	36	
	%	22.2%	15.8%	0.0%	17.9%	
Culture associée, en ligne et la déforestation	Effectif	32	9	0	41	
	%	23.7%	23.7%	0.0%	20.4%	
Culture associé, en ligne et fabrication de compost	Effectif	2	0	0	2	
	%	1.5%	0.0%	0.0%	1.0%	
Culture associé, en ligne, technique de piquetage et technique d'amélioration d'oxygénation	Effectif	14	4	0	18	
	%	10.4%	10.5%	0.0%	9.0%	
Culture associé, en ligne, et respect des centimètres	Effectif	3	0	0	3	
	%	2.2%	0.0%	0.0%	1.5%	
les techniques d'amélioration et d'oxygénation						
Oui	%	99.2%	100.0%	22.7%	90.7%	0.000
Non	%	.8%	0.0%	77.3%	9.3%	

Les ménages agricoles intériorisent lentement toutes ces techniques apprises grâce au projet à travers leurs coopératives même s'il y a une nette démarcation entre les ménages accompagnés et non accompagnés. Avec une telle intériorisation et application des nouvelles méthodes culturales le rendement attendu ne sera pas atteint.

Ceci appelle donc la poursuite de sensibilisation, de suivi des champs des ménages et d'accompagnement des ménages.

En plus de ce service d'accompagnement technique, les coopératives FEDEB et KITEL facilitent l'accès aux intrants de qualité (semences et outillages agricoles) aux coopérateurs. Cette activité a été rendu possible grâce au projet.

Tableau 8: Accès aux intrants via les coopératives

Répartition des membres par coopératives					
		FEDEB	KITEL	Non touché	Total
Procédure d'accès aux semences améliorés					
j'achète moi-même au marché	Effectif	44	6	24	74
	%	32.6%	15.8%	85.7%	36.8%
je bénéficie d'un don de la coopérative	Effectif	131	36	0	167
	%	97.0%	94.7%	0.0%	83.1%
Disposition des outils agricoles pour travailler au champ					
j'achète moi-même au marché	Effectif	135	38	28	201
	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
je bénéficie d'un don de la coopérative	Effectif	135	38	0	173
	%	100.0%	100.0%		100.0%

Le premier élément que révèle le tableau 6 est le fait que l'accès aux semences de qualité est une préoccupation sérieuse pour tout agriculteur. C'est ce qui explique la quasi-dépendance des agriculteurs aux coopératives auprès de qui ils reçoivent les semences respectivement **97% des ménages de la FEDEB et 95% de KITEL**. Ceci traduit en même temps la vulnérabilité de ces agriculteurs si jamais la filière semencière n'est pas organisée de manière à permettre aux ménages d'accéder de façon permanente à une semence de qualité.

Par ailleurs, les ménages sont capables d'acquérir les autres outillages agricoles par eux-mêmes mais aussi via leurs coopératives.

3.1.2.2. Au niveau de la commercialisation des produits agricoles

En tant que coopératives de commercialisation, KITEL et FEDEB ont pour principale mission d'assurer la vente ou l'accès au marché des produits agricoles des ménages membres. Par rapport à cette mission, les coopératives ont envisagé de faire la promotion des produits agricoles des membres.

La présence de radios et télévisions locales apparaissent comme une opportunité pour KITEL et FEDEB au niveau de la commercialisation de la production de ses membres. Avec de passages fréquents aux émissions à la fin de saison culturale, les deux coopératives avançaient dans le processus de fidélisation d'anciens clients mais aussi dans l'optique de gagner de nouveaux clients.

Dans ce processus, KITEL se montre plus entreprenant que FEDEB. Les comités de gestion de deux coopératives utilisent la Radio VENUS, radio FM Bandundu, radiotélévision nationale congolaise (RTNC)/Antenne de Bandundu, pour les émissions et promotion des produits agricoles

Au marché local, l'enquête révèle une occupation très significative de deux coopératives dont le taux est de 99% des membres pour FEDEB et 100% pour KITEL. Ainsi, 70,5% de membres de FEDEB préfèrent passer par leur coopérative pour la commercialisation de leur production contre 52,6% membres de KITEL. Ceci voudrait donc dire que les coopératives arrivent dans la mesure du possible à donner une valeur économique aux produits agricoles des membres même si il y a des efforts à fournir encore du côté de KITEL.

Tableau 9: Accès au marché via les coopératives

Variable		FEDEB	KITEL	Non touché
Accès au marché				
Oui	Effectif	133	38	27
	Pourcentage	99,3%	100,0%	100,0%
Non	Effectif	1	0	0
	Pourcentage	0,7%	0,0%	0,0%
Vente au marché				
Je le fais seul	Effectif	39	18	24
	Pourcentage	29,5%	47,4%	100,0%
Je passe par ma coopérative	Effectif	93	20	0
	Pourcentage	70,5%	52,6%	0,0%

Il faut rappeler que les coopératives s'investissent beaucoup dans la commercialisation des produits issus des champs communautaires dont le rendement est plus important que les ménages qui ont des petits champs dans lesquels ils font la production pour la consommation et la commercialisation.

3.2. Impact du projet sur les ménages agricoles

La finalité du projet était l'amélioration des conditions sanitaires et socio-économiques des ménages à travers la création et le renforcement de deux coopératives agricoles. La section précédente a montré comment les coopératives créées ont travaillé dans le but de contribuer au changement voulu par le projet.

A travers les lignes qui suivent, nous allons renseigner sur l'évolution des ménages vulnérables que le projet a touchés.

3.2.1. Description sociodémographique des ménages

L'enquête fin projet dévoile que le projet avait plus touché de femmes (100% pour FEDEB et 60,5 pour KITEL).

La comparaison avec le public non touché révèle que le projet s'est réellement attaqué aux personnes vulnérables en particulier les femmes chef de ménages surtout chez FEDEB. En effet, dans cette coopérative, **60%** des ménages sont dirigées par les femmes (45,9% des femmes sont veuves, 6,7% sont divorcées avec enfants et 7,4% sont en régime polygamique) contre 29% à KITEL (13,2% des veuves/veufs, 5,3% des divorcés avec enfants et **10,5%** en régime polygamique). L'importance quasi-relative des femmes en régime polygamique interpelle sur la responsabilité des femmes qui sont dans la plupart de cas considérée comme une main d'œuvre pour les travaux champêtres avec une grande responsabilité au niveau de la prise en charge de ses enfants. Le mari dans ce système renseigne l'expérience de terrain, n'assume pas sa responsabilité. C'est dans doute cette réalité qui justifie les actions initiées par le projet à travers les coopératives sur les VBG.

Tableau 10: Caractéristiques sociodémographique

Caractéristique sociodémographique		FEDEB	KITEL	Non touché
Sexe				
Femme	Effectif	135	23	11
	Pourcentage	100 %	60,5%	39,3%
Homme	Effectif	0	15	17
	Pourcentage	0.0%	39,5%	60,7%
Situation matrimoniale				
Célibataire	Effectif	2	1	0
	Pourcentage	1,5%	2,6%	0,0%
Marié(e) en régime monogame	Effectif	52	26	24
	Pourcentage	38,5%	68,4%	85,7%
Marié(e) en régime polygame	Effectif	10	4	2
	Pourcentage	7,4%	10,5%	7,1%
Divorcé(e)	Effectif	9	2	2
	Pourcentage	6,7%	5,3%	7,1%
Veuve/veuf	Effectif	62	5	0
	Pourcentage	45,9%	13,2%	0,0%

Au niveau de l'instruction, le projet nous renseigne que le niveau des femmes de la FEDEB est très faible car 65,9% n'ont pas dépassé le cycle primaire dont 37,8% sont analphabète. La situation est moins grave à de KITEL où 40,3% seulement ont un niveau inférieur ou égal à l'école primaire dont 16,2% des analphabètes. La situation chez KITEL reste presque dans la proportion des ménages non touchés ou témoin.

Le niveau d'instruction des ménages éclaire sur la capacité des ménages d'apprendre et de s'approprier des innovations que le projet introduit dans leurs milieux via les coopératives. Cela exige assez de temps que le projet n'a pas eu. *De ce fait, il est impérieux que l'accompagnement des coopératives se poursuive dans l'objectif de les aider à assurer la croissance des membres sur tous les plans.*

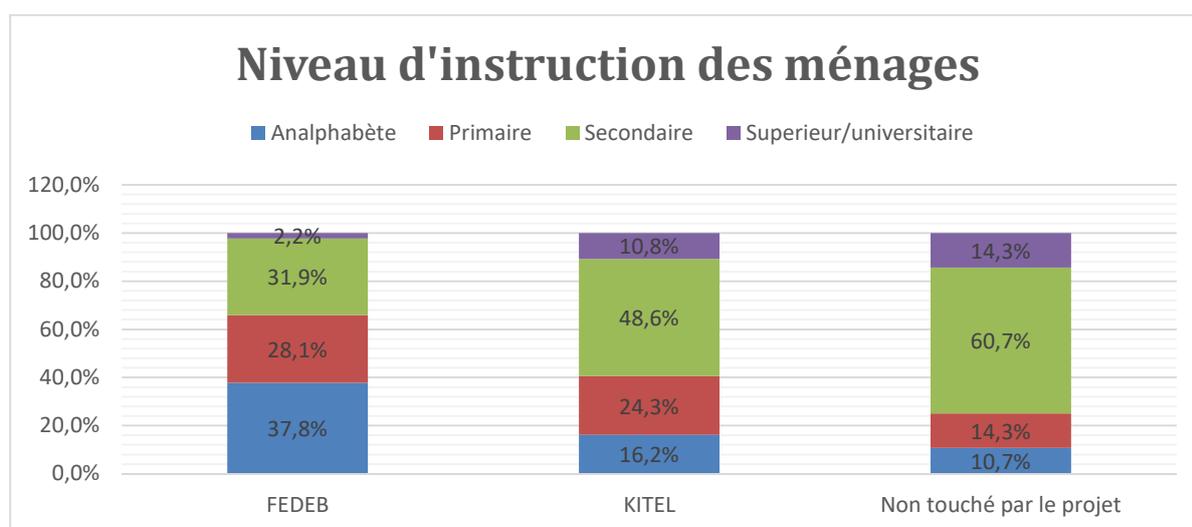


Figure 1: Niveau d'instruction des ménages

3.2.2. Situation socio-économique

Il s'agit de montrer ici comment le projet a impacté sur la situation économique et sociale des ménages à travers les coopératives.

3.2.2.1. Activités agricoles au niveau de la production

Dans l'entendement du projet, les activités agricoles avaient une double finalité. *La première est d'améliorer l'alimentation des ménages et la deuxième porte sur l'amélioration des revenus des ménages grâce au surplus de production destinée à la commercialisation.* Il s'avère cependant que l'objectif sur l'accès au marché restera assez faible à cause de la superficie de la majorité des ménages qui ne dépasse pas un hectare d'une part et d'autre part à cause de la surcharge qui serait due à l'introduction de plusieurs spéculations sur les petits espaces.

Le point de départ de toute activité agricole est de disposer du capital important qui est la terre. L'enquête a révélé qu'en moyenne 75% des ménages membres des coopératives louent les terres auprès des propriétaires terrains particulièrement 82% à la coopérative FEDEB et près de 79% à KITEL. Par ailleurs, l'enquête renseigne que la plupart des ménages travaillent sur **moins d'un hectare**. En effet, seules 13,6% des ménages dans FEDEB ont une superficie d'un hectare et le reste, 52,3% sont entre 0,5 et 1 ha et 34,1% ont moins de 0,5ha. A KITEL, seuls 21,1% des ménages ont une superficie d'un hectare et le reste, 42,1% sont entre 0,5 et 1 ha et 36,8% ont moins de 0,5 ha. La situation des témoins semblent meilleures que celles des ménages touchés par le projet.

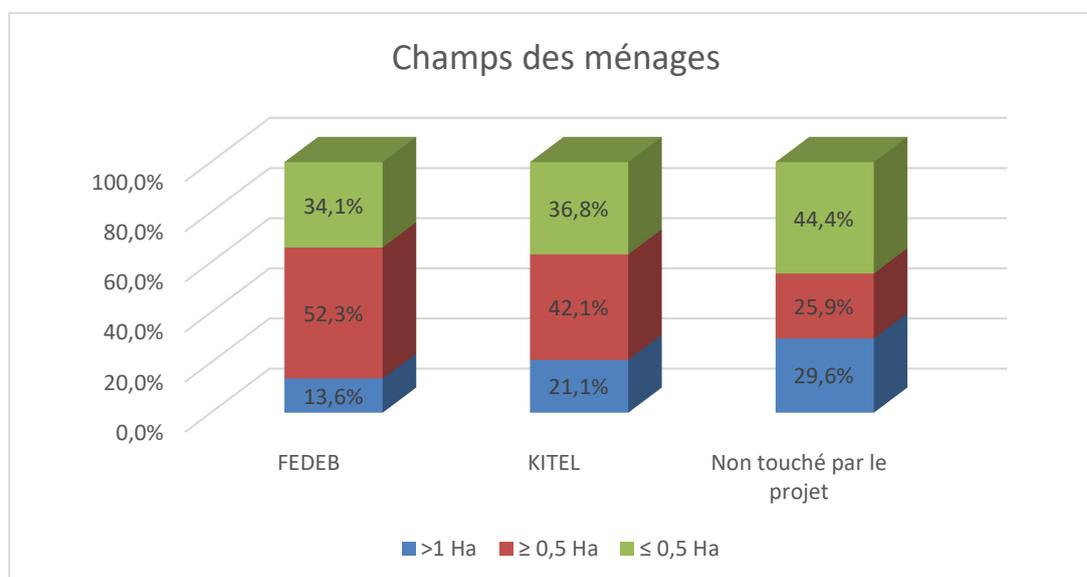


Figure 2: Champ des ménages

C'est dans cette petite portion des terres que les ménages ont été invités à produire en privilégiant les cultures associées en ligne comme indiquée ci-haut. Comme spéculations principales (produits vivriers) de tous les ménages dans la zone du projet, il y a en premier le manioc, l'arachide et le maïs. Les autres spéculations introduites par le projet sont adoptées par les ménages accompagnés plus que les ménages témoins.

Spéculations principales de ménages

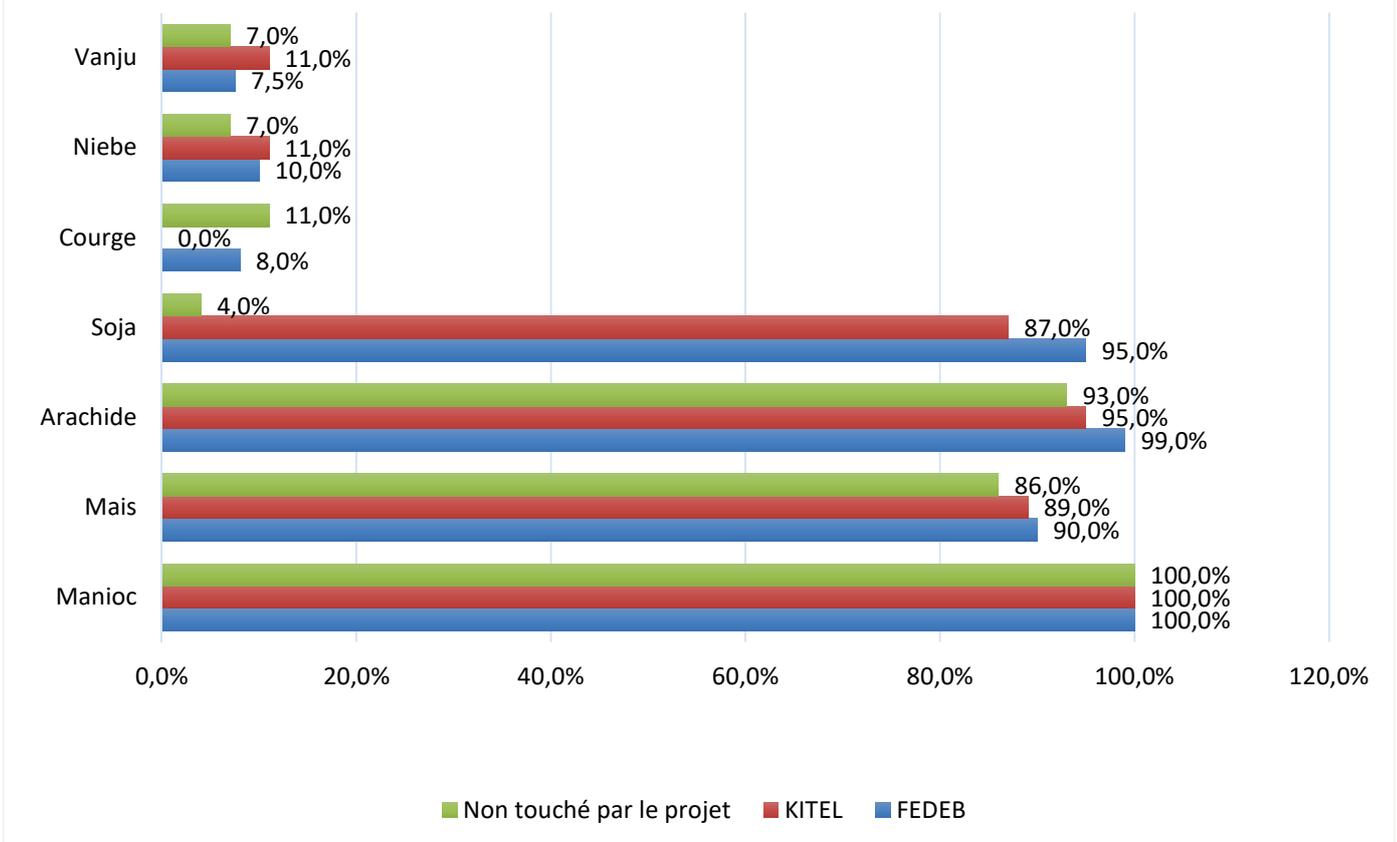


Figure 3: Spéculation des ménages

Comme nouvelles spéculations introduites par le projet, il y a l'aubergine, l'épinard, le gombo, la morelle, l'amarante ainsi que les arbres fruitiers. A cet effet, à travers les comités de gestion de deux coopératives agricoles, au moins 40 kg de semences d'aubergine, 40 kg d'épinard, 40 kg de Gombo, 40 kg de morelle et 40 kg d'amarante ont été distribuées aux bénéficiaires ainsi que 100 femmes bénéficiaires ont reçu au moins 100 plantules d'oranger, 100 d'avocatier, 100 de Safoutier, 100 de bananier et 200 de papayer. Malgré cette donation en semences et plantules, l'adoption par les ménages reste assez faible dans l'ensemble. Seul le bananier se démarque des autres. Et c'est dans la coopérative KITEL que les ménages ont été le plus intéressé. Cette question doit être une préoccupation pour les coopératives même au niveau des champs communautaires. Ces spéculations ont été introduites et mise en place grâce aux espaces que les coopératives détiennent.

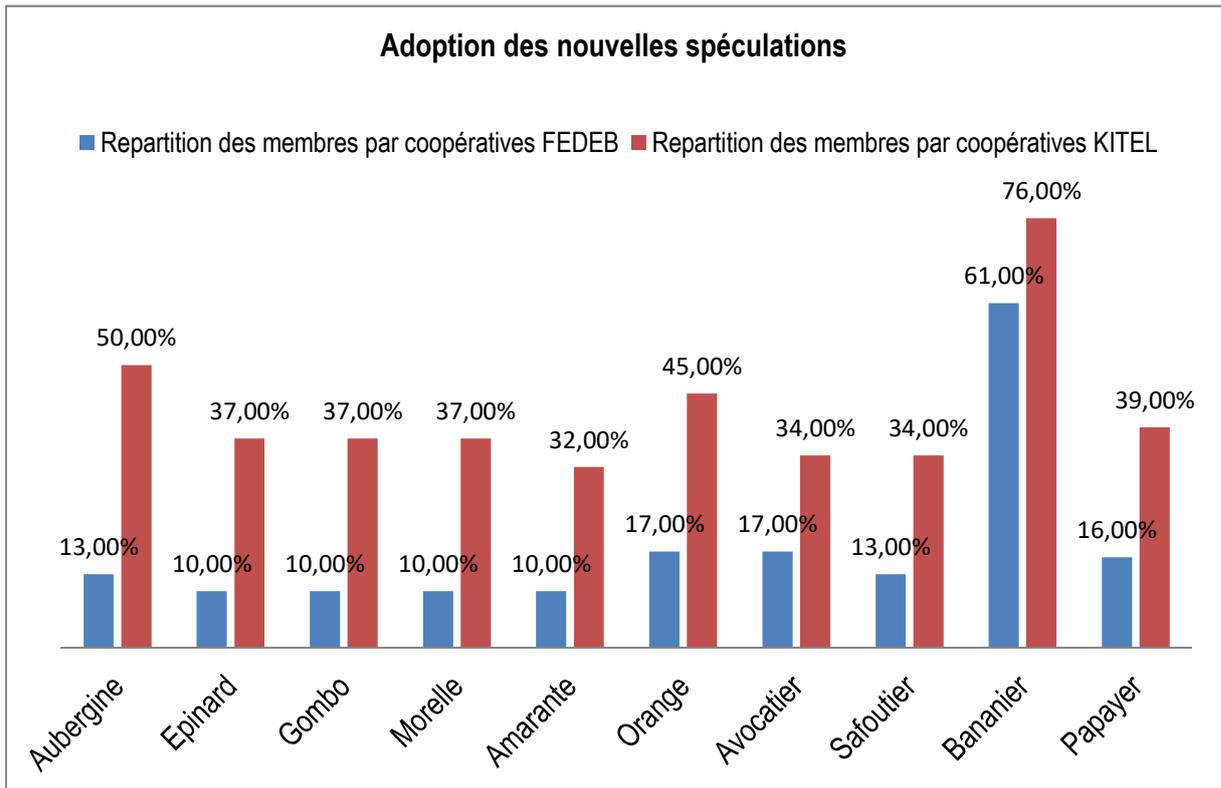


Figure 4: Adoption des nouvelles spéculations

Il n'est pas superflu de rappeler que les ménages agricoles ont appris des nouvelles techniques culturales et ont bénéficié des appuis du projet via les coopératives afin d'accéder facilement aux semences et outillages agricoles comme indiqué dans les pages précédentes.

3.2.2.2. La transformation des produits agricoles

Le projet et les coopératives ont renforcé les capacités des ménages en transformations des produits agricoles afin de répondre aux exigences de la valorisation des produits, à l'accès ou à l'introduction d'un nouveau marché des produits transformés et enfin pour améliorer l'alimentation des ménages touchés par la malnutrition. Dans l'unanimité, tous les ménages attestent qu'ils savent transformer les produits agricoles particulièrement le manioc et le soja. (98,5% des ménages de la FEDEB et 97,3% de KITEL). Cependant, dans la pratique, le taux des ménages engagés réellement dans cette activité est très faible, moins de 25% à la FEDEB et 35% à KITEL. Il est par ailleurs important de noter que seuls les ménages membres des coopératives possèdent les techniques de transformation.

Plusieurs raisons pourraient justifier cette situation : le temps consacré à l'activité, l'existence de la demande et la maîtrise de la technique. *Il devient dès lors important que les coopératives puissent avoir les capacités nécessaires pour accompagner les ménages au risque de voir tout l'investissement disparaître avec le projet.*

Tableau 11: Transformation des produits agricoles par les ménages

		Répartition des membres par coopératives			Total
		FEDEB	KITEL	Non touché	
Arrivez-vous à transformer vos produits ?					
Oui	Effectif	133	36	8	177
	%	98.5%	97.3%	32.0%	89.8%
Non	Effectif	2	1	17	20
	%	1.5%	2.7%	68.0%	10.2%
Les produits transformés					
Transformation de manioc et soja en beignet	Effectif	2	1	0	3
	%	1.5%	2.6%	0.0%	1.5%
Transformation de manioc et soja en beignet et soja en lait	%	12.6%	7.9%	0.0%	10.0%
Transformation de soja en lait et beignet	Effectif	24	13	0	37
	%	17.8%	34.2%	0.0%	18.4%
transformation de manioc en beignet	Effectif	2	0	0	2
	%	1.5%	0.0%	0.0%	1.0%
Transformation de manioc en pain et beignet	Effectif	32	3	0	35
	%	23.7%	7.9%	0.0%	17.4%
Transformation de soja en beignet, manioc en pain	Effectif	2	1	0	3
	%	1.5%	2.6%	0.0%	1.5%
Transformation de maïs en boisson alcoolique et en Beignet	Effectif	26	10	1	37
	%	19.3%	26.3%	3.6%	18.4%
Transformation de soja, maïs, arachide en bouillie équilibrée	Effectif	24	5	8	37
	%	17.8%	13.2%	28.6%	18.4%

3.2.2.3. La transformation sociale et environnementale des ménages

Un autre volet, non négligeable, de l'impact du projet dans la vie des ménages se situe entre autre au niveau de son action contre les Violence Basée sur le Genre, la réduction des maladies hydriques ainsi que l'hygiène et l'assainissement.

a) La violence basée sur le genre (VBG)

Avec l'appui de la Division du Genre du Ministère Provincial du Genre de la province de Kwilu, le projet et les coopératives ont sensibilisé les ménages sur les VBG. C'est ainsi que depuis 2018 jusqu'en 2020 les coopératives célèbrent les mois de la femme avec les autorités provinciales. Les ménages sont informés sur tous les textes qui consacrent la protection de la femme ainsi que les mécanismes mise en place pour dénoncer les cas des violences basées sur le Genre et obtenir les réparations qu'il faut en cas des violences subies.

En plus de cette collaboration, il y a lieu de rappeler aussi que les textes de base en l'occurrence les statuts de deux coopératives encouragent la participation des femmes ainsi que leurs représentativités dans les organes dirigeants.

Tableau 12: Connaissance des VBG par les ménages

		FEDEB	KITEL	TOTAL	P-Value
Connaissance sur la violence basée sur le genre (VBG)					
Oui	Effectif	135	38	173	0.000
	%	100.0%	100.0%	100.0%	
Non	Effectif	0	0	0	
	%	0.0%	0.0%	0.0%	
Connaissance sur le type des violences basées sur le genre					
Oui	Effectif	135	38	173	0.000
	%	100.0%	100.0%	100.0%	
Non	Effectif	0	0	0	
	%	0.0%	0.0%	0.0%	

b) La connaissance de l'approche ANJE

Etant donné la caractéristique des ménages touchés qui est constituée essentiellement des femmes avec enfants, le projet a tenu à informer les femmes sur l'ANJE lors des sensibilisations trimestrielles. Il se dégage que les ménages membres des coopératives sont informés sur la question. Ce qui n'est pas le cas des ménages non touchés. Le projet a eu un impact considérable sur la gestion des enfants dans les familles des coopérateurs.

Tableau 13: Connaissance de l'ANJE

Avez-vous entendu parler de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) lors des sensibilisations	Répartition des membres par coopératives		
	FEDEB	KITEL	Non touché
Oui	100.0%	100.0%	29.6%
Non	0.0%	0.0%	70.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%

c) La connaissance des maladies hydriques

La vulnérabilité des ménages se mesure aussi par rapport à l'accès à l'eau potable qui impacte sur la santé de la famille. C'est donc dans cette optique que le projet a eu à sensibiliser les ménages sur les maladies hydriques, leurs origines et les méthodes de purification de l'eau. L'enquête a révélé que ce n'est pas toute la communauté qui est informée sur les maladies hydriques comme l'indique le taux des ménages non touchés, soit 33% qui restent ignorants de ces maladies. Par ailleurs, le projet a été une bonne opportunité pour les ménages d'être informés (100%) sur les maladies et les méthodes de purification d'eau (100%). Le reste de la communauté a encore besoin d'être sensibilisée car 54% seulement sont informés sur les méthodes à appliquer pour rendre l'eau pure.

Tableau 14: Connaissance des maladies hydriques

Variables	FEDEB	KITEL	Non touché	TOTAL	P-Value
Connaissez-vous les maladies d'origine hydrique					
Oui	100.0%	100.0%	66.7%	95.9%	0.000%
Non	0.0%	0.0%	33.3%	4.1%	
Connaissez-vous les méthodes de purification d'eau					
Oui	100.0%	100.0%	54.2%	94.4%	0.000%
Non	0.0%	0.0%	45.8%	5.6%	

d) Les travaux d'assainissement dans les milieux

Le projet a établi un lien entre les travaux d'assainissement des milieux et l'amélioration des conditions sanitaires. C'est ainsi qu'il a initié des actions à travers les coopératives pour sensibiliser les ménages et les inciter à engager des actions d'assainissement sur terrain d'une part et de lutter également contre le changement climatique en instaurant des activités appropriées.

L'enquête sur terrain renseigne que les ménages ont pris conscience et initié même des campagnes de salubrité. Cependant il n'y a pas une grande régularité dans ces initiatives dans le chef des coopératives (41% pour FEDEB et 51% pour KITEL) et même dans la communauté. *Il se pose donc là la question d'appropriation de la problématique qui serait dû à la densité d'appui des coopératives auprès des ménages. Il y a lieu de poursuivre avec l'action de sensibilisation et de suivi des ménages par les coopératives avec l'aide des autorités locales.*

Tableau 15: Travaux d'assainissement communautaire

		Répartition des membres par coopératives			Total	P-value
		FEDEB	KITEL	Non touché		
Existence des initiatives des campagnes de salubrité						
Oui	Effectif	134	38	26	198	0.291
	%	99.3%	100.0%	96.3%	99.0%	
Non	Effectif	1	0	1	2	
	%	.7%	0.0%	3.7%	1.0%	
Régularité des initiatives de campagnes sur la transformation de l'hygiène et assainissement						
Oui	Effectif	55	19	12	86	0.551
	%	41.4%	51.4%	44.4%	43.7%	
Non	Effectif	78	18	15	111	
	%	58.6%	48.6%	55.6%	56.3%	
Avez-vous entendu parler de la méthode PHAST lors des sensibilisations						
Oui	Effectif	132	38	1	171	0.000
	%	99.2%	100.0%	4.8%	89.1%	
Non	Effectif	1	0	20	21	
	%	.8%	0.0%	95.2%	10.9%	
Total	Effectif	133	38	21	192	
	%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	

Par rapport aux actions pour lutter contre le changement climatique et attaquer les érosions, les ménages agricoles sont informés sur les méthodes et jusque-là c'est plus la plantation des pelouses et l'entretien des routes qui mobilisent plus les ménages dans les coopératives.

Tableau 16: Connaissance des méthodes antiérosives

ATC		Répartition des membres par coopératives		
		FEDEB	KITEL	Non touché
Boisement	Effectif	28	6	8
	%	21.0%	21.0%	29.0%
Reboisement	Effectif	30	13	13
	%	22.0%	46.0%	46.0%
Plantation des pelouses	Effectif	121	26	21
	%	90.0%	93.0%	75.0%
Entretien de route et canal d'eau	Effectif	101	36	21
	%	75.0%	95.0%	75.0%
Ramassage et enfouissement des ordures	Effectif	70	16	12
	%	52.0%	42.0%	43.0%

3.3. Suivi de la matrice du projet

	Logique d'intervention	Cibles	Atteint fin projet	Commentaires
Objectif général	OG. Augmenter le développement socioéconomique et l'amélioration de la santé de 4074 personnes (2241 femmes et 1833 hommes) de Bandundu Ville.			
Objectif spécifique	OE.1. Amélioration des conditions sanitaires et socio-économiques de 461 ménages dirigés par des femmes et 121 dirigés par des hommes (2241 femmes et 1833 hommes) à travers la création et le renforcement de deux coopératives agricoles.	OE.IO.1. À la fin du projet, 70% des postes de direction des coopératives sont occupés par des femmes.	78%	14 de 18 poste de direction sont occupés par les femmes
		OE.IO.2 Chaque coopérative (dont la direction est d'au moins 80% de femmes) a un bénéfice annuel minimum de 1000 euros reflétée dans son compte bancaire.	50%	KITEL a un bénéfice estimé entre 1 et 1000 \$ dans la banque
		OE.IO.3. 80% des ménages (582 ménages: 2241 femmes et 1833 hommes) des coopératives diversifient et augmentent leur alimentation avec leurs propres produits et ceux du marché local (augmentation des protéines dans l'alimentation et plus grande consommation de fruits ...)	100%	
		OE.IO.4. Les agricultrices des coopératives (461 femmes) gagnent en visibilité en faisant connaître leurs activités productives et sociales en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Genre et de la Famille dans des programmes de radio et de télévision locaux.	75%	Même si les deux coopératives collaborent avec les services étatiques, FEDEB n'a jamais fait la promotion de ses produits dans les radios et télévisions locaux
Résultats	R.E.1. A la fin du projet, les coopératives dirigées principalement par des femmes sont gérées de manière autonome en appliquant les	I.O.1.1 28 associations agricoles ont été constituées dans deux coopératives ayant leur propre personnalité juridique et sont reconnues au niveau provincial.	100%	

	Logique d'intervention	Cibles	Atteint fin projet	Commentaires
	connaissances et les techniques de gestion et de bonne gouvernance apprises.	I.O.1.2 Les 121 hommes et les 461 femmes des coopératives créées valorisent la bonne gouvernance, la transparence et la bonne gestion du comité à la fin du projet.	100%	
		I.O.1.3 Le comité de gestion des coopératives (8 femmes et 2 hommes) mène un plaidoyer politique auprès des autorités locales et accepte l'attribution et l'utilisation d'au moins deux terrains communautaires au cours du quatrième mois du projet.	100%	Les deux coopératives disposent de terrains communautaires
		I.O.1.4 Les coopératives créées (2 secrétaires et 2 trésorières, toutes des femmes) tiennent à jour leurs livres de comptes avec des critères de transparence.	75%	Dans la coopérative "KITEL", le poste de secrétaire est occupé par un homme
		I.O.1.5 Les deux coopératives créent des synergies et collaborent avec d'autres coopératives du pays dirigées par des femmes, pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques à la fin de la première année.	50%	Seul KITEL a eu à collaborer avec d'autres coopératives à travers le pays
	R.2 Les coopératives formées par 461 femmes et 121 hommes, augmentent leur revenu venant de la production agricole en 25% (en tenant compte des revenus de la vente d'œufs et de poussins) à la fin du projet.	I.O. 2.1L'application des nouvelles techniques productives agricoles modernes dans la communauté et les terres individuelles par les 461 femmes et 121 hommes des coopératives augmente le rendement de 30% à la fin du projet.	32%	
		I.O.2.2 Les coopératives obtiennent au moins 2000 euros de revenu brut annuel, pour la vente d'œufs et de poulets et d'autres produits agricoles.	0%	La production n'œuf n'est pas effective dans la ville

	Logique d'intervention	Cibles	Atteint fin projet	Commentaires
		I.O.2.3 Les 461 femmes et 121 hommes des coopératives appliquent des techniques d'amélioration et d'oxygénation à la fin du projet (compost organique, rotation des cultures avec des légumineuses, plantation d'arbres, etc.) pour la durabilité agricole et environnementale sur leurs terres communautaires et familiales.	100%	
		I.O.2.4 Les comités de production des coopératives sont créés, avec un pourcentage d'au moins 70% de femmes, qui enregistrent les heures travaillées par les membres et les avantages en conséquence.	67%	4 de 6 postes de comité sont occupés par les femmes
		I.O.2.5 Les coopératives (461 femmes et 121 hommes) effectuent la transformation des cultures de soja, de maïs, d'arachide et de manioc en farines dès le premier semestre, pour la distribution et la vente.	100%	
	R.3 Au moins 400 familles (1320 femmes et 1080 hommes) avec des femmes chefs de famille améliorent, diversifient et augmentent leur alimentation avec des produits locaux à la fin du projet.	I.O 3.1 Au moins 80% des produits alimentaires consommés par les familles (2241 femmes et 1833 hommes) sont autoproduits (maïs, soja, arachide, manioc, épinard, gombo, aubergine, morelle, amarante, ananas, œuf et poules).	100%	
		I.O 3.2 Cinq types de légumes et deux types d'arbres fruitiers sont introduits dans les jardins potagers de 400 ménages de femmes vulnérables sélectionnés de manière participative.	100%	
		I.O.3.3 Au moins 70% des femmes et des hommes des coopératives font au moins 5 recettes avec les nouveaux produits cultivés.	100%	
		I.O 3.4 À la fin du projet, la malnutrition a disparu dans 100% des ménages du projet où elle subsistait (200	100%	

	Logique d'intervention	Cibles	Atteint fin projet	Commentaires
		familles).		
		I.O 3.5 Au moins 121 hommes et 461 femmes de moins de 40 ans ont été sensibilisés à la nutrition infantile et à l'allaitement maternel (ANJE) et à WASH/PHAST (eau, hygiène et assainissement).	100%	
	R4. À la fin du projet il y a plus de control, usage et accès des femmes aux ressources d'agro élevage et plus de participation et prise de décisions dans les coopératives	I.O.4.1. 80 hommes et 420 femmes connaissent leurs droits de propriété, héritage et divorce contemplés dans le code de famille.		
		I.O.4.2. Au moins 70% des femmes analphabètes des associations savent lire et écrire à la fin du projet		L'alphabétisation a été interrompue due à la pandémie
		I.O.4.3. Le Ministère de Genre et Famille reconnaisse les coopératives comme partenaires pour la célébration des campagnes de défense de droits des femmes.	50%	La coopérative KITEL n'a encore pas participé aux journées organisées par le Ministère du Genre et Famille
		I.O.4.4. 125 personnes (100 femmes et 25 hommes) connaissent les concepts basiques de la théorie de genre et l'approche genre dans les projets.	100%	

Il se dégage de la lecture de la matrice de mise en œuvre que le projet **a été performant** dans l'ensemble car la majorité des cibles ont été atteintes à 100% même s'il y a quelques indicateurs qui n'ont pas été touchés pour des raisons déjà évoquées plus-haut.

4. Leçons tirées et recommandations

Au terme de ce projet, l'examen de la mise en œuvre du projet et des résultats satisfaisants réalisés, il nous a semblé important de formuler quelques recommandations :

4.1. A la Croix Rouge de la RDC

- De poursuivre l'implémentation des projets de développement qui touchent à la fois les questions de sécurité alimentaire, nutrition et WASH (hygiène et assainissement) ;
- D'intégrer dans le projet alimentaire l'organisation et la redynamisation de la filière semencière en veillant à ce que tous les acteurs et maillons soient impliqués. Particulièrement, la mise en place des paysans agri-multiplicateurs est encouragée pour rassurer l'accès permanent aux semences même en l'absence du projet;
- De soutenir l'accès à la terre aux ménages vulnérables cibles de projet pour faciliter l'agrandissement des emblavures afin de réaliser une meilleure productivité qui couple la maîtrise des techniques culturales et des grandes emblavures ;
- Envisager pour tout projet le plan de sortie élaboré avec toutes les parties prenantes

4.2. Aux coopératives

- D'intensifier l'encadrement technique des ménages afin qu'ils arrivent à appliquer toutes les innovations techniques apportées par le projet ;
- Accompagner la commercialisation des produits des ménages en organisant les ventes groupées tout en veillant à l'équilibre entre les produits des membres et les productions issues des champs communautaires ;
- De renforcer l'offre de service de qualité aux membres ;
- De développer le plan d'affaires et plan de développement ;
- De mobiliser les moyens et trouver d'autres partenaires.

4.3. Aux ménages

- De s'engager dans les coopératives ;
- De mettre en application les acquis de la formation.

4.4. Aux Autorités

- D'intégrer les coopératives parmi les structures à accompagner à travers les projets initiés par les autorités provinciales et nationales ;
- De faire bénéficier les coopératives et ménages de l'encadrement des services techniques (IPAPEL, IPDR) ;
- De poursuivre la collaboration avec les projets.